



Résidence de la Malepère

Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes
De Montréal de l'Aude

TROUSSEAU NECESSAIRE A L'ENTREE

Affaires de toilette : (À renouveler régulièrement)

<ul style="list-style-type: none">○ 1 trousse de toilette○ Si dentier : 1 Stéradent / 1 colle / 1 boîte○ 1 peigne / brosse○ 1 petit miroir○ 2 paquets de mouchoirs jetables	<ul style="list-style-type: none">○ 1 mousse à raser, des rasoirs jetables / électrique○ 2 shampoing / gel douche – 2 savonnettes○ 1 eau de toilette/Cologne, 1 déodorant○ 2 paquets de lingettes○ 1 brosse à dent et 1 dentifrice,○ 1 lait / 1 crème hydratante visage et corps.	Compris dans le kit hygiène
---	--	-----------------------------

- **Vêtements impérativement MARQUÉS avant l'entrée :** /!\ le linge fragile ou délicat (la laine, la soie, les Damarts...) ne seront pas entretenus par l'EHPAD.
- Marquer le linge avec des étiquettes entièrement cousues (le collage ne tient pas au lavage)
- Marquer le trousseau dans sa totalité (même les chaussures au marqueur indélébile).
- Le marquage doit être visible (exemples : encolure, ceinture, ...)

<ul style="list-style-type: none">○ 7 slips ou 7 culottes○ Femmes : 5 soutien-gorge○ 7 chemises de corps manches courtes en coton○ 7 combinaisons en coton (femmes)○ 7 paires de bas, collants, ou chaussettes (qui ne serre pas).○ 6 robes ou blouses hiver et 6 été○ 5 pantalons ou joggings hiver et 5 été○ 1 manteau ou 1 anorak○ 1 bonnet + 1 écharpe + 1 paire de gant	<ul style="list-style-type: none">○ 2 robes de chambre○ 2 paires de chaussures lavables (hiver et été)○ 2 paires de chaussons lavables (hiver et été)○ 5 gilets○ 5 pulls ou polos (5 hiver et 5 été)○ 7 chemises de nuits ou 7 pyjamas○ 1 veste ou popeline○ 1 chapeau ou 1 casquette○ 7 mouchoirs○ 2 peignoirs de bain
--	--

1

Autres (en fonction du souhait du résident) :

<ul style="list-style-type: none">○ 1 téléviseur écran plat + 1 télécommande (si TV murale, à fixer par l'agent technique de l'EHPAD)○ 1 poste radio	<ul style="list-style-type: none">○ Meubles personnels, sous réserve des dimensions, et en fonction de la taille et de l'ameublement de la chambre○ 1 ventilateur, marqué au nom du résident
---	---

Il est impératif de disposer de linge de rechange / de produits d'hygiène, en quantité suffisante, pour le bien-être du résident, et de veiller à le changer régulièrement et dès que nécessaire – et de nous indiquer tout nouvel apport (vêtements, meubles, affaires) afin que l'inventaire soit à jour.